

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006001000085	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération MAUGES COMMUNAUTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 744 757,46	-2 749 781,38
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 494 538,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 744 757,46	1 744 757,46

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 250 626,89	-2 030 814,41
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 092 081,29	2 802 663,43
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 570 859,16
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 342 708,18	8 342 708,18

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 087 465,64	10 087 465,64
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 574 290,00	0,00	9 000,00	9 000,00	6 583 290,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 140 850,00	0,00	0,00	0,00	2 140 850,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	59 729,00	0,00	0,00	0,00	59 729,00
Total des dépenses de gestion des services		8 775 869,00	0,00	9 000,00	9 000,00	8 784 869,00
66	Charges financières	787 455,38	0,00	0,00	0,00	787 455,38
67	Charges exceptionnelles	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		730 000,00	730 000,00	730 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 733 324,38	0,00	739 000,00	739 000,00	10 472 324,38
023	Virement à la section d'investissement (6)	480 000,00		1 005 757,46	1 005 757,46	1 485 757,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 500 000,00		0,00	0,00	4 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 980 000,00		1 005 757,46	1 005 757,46	5 985 757,46
TOTAL		14 713 324,38	0,00	1 744 757,46	1 744 757,46	16 458 081,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 458 081,84
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 512 324,38	0,00	-2 749 781,38	-2 749 781,38	11 762 543,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		14 513 324,38	0,00	-2 749 781,38	-2 749 781,38	11 763 543,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 513 324,38	0,00	-2 749 781,38	-2 749 781,38	11 763 543,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
TOTAL		14 713 324,38	0,00	-2 749 781,38	-2 749 781,38	11 963 543,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 494 538,84
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 458 081,84
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 785 757,46
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	62 500,00	7 160,00	21 400,00	21 400,00	91 060,00
21	Immobilisations corporelles	1 185 000,00	63 461,46	1 005 757,46	1 005 757,46	2 254 218,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 000 000,00	6 021 459,83	827 559,43	827 559,43	15 849 019,26
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 247 500,00	6 092 081,29	1 854 716,89	1 854 716,89	18 194 298,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 486 000,00	0,00	0,00	0,00	1 486 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 486 000,00	0,00	0,00	0,00	1 486 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 733 500,00	6 092 081,29	1 854 716,89	1 854 716,89	19 680 298,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	509 250,00		395 910,00	395 910,00	905 160,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		709 250,00		395 910,00	395 910,00	1 105 160,00
TOTAL		12 442 750,00	6 092 081,29	2 250 626,89	2 250 626,89	20 785 458,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 785 458,18
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	3 000 000,00	2 802 663,43	0,00	0,00	5 802 663,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 953 500,00	0,00	-3 953 500,00	-3 953 500,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 953 500,00	2 802 663,43	-3 953 500,00	-3 953 500,00	5 802 663,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	521 018,13	521 018,13	521 018,13
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	521 018,13	521 018,13	521 018,13
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 953 500,00	2 802 663,43	-3 432 481,87	-3 432 481,87	6 323 681,56
021	Virement de la section d'exploitation (4)	480 000,00		1 005 757,46	1 005 757,46	1 485 757,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 500 000,00		0,00	0,00	4 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	509 250,00		395 910,00	395 910,00	905 160,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 489 250,00		1 401 667,46	1 401 667,46	6 890 917,46
TOTAL		12 442 750,00	2 802 663,43	-2 030 814,41	-2 030 814,41	13 214 599,02

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 570 859,16
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 785 458,18

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 785 757,46
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 000,00		9 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	730 000,00		730 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 005 757,46	1 005 757,46
Dépenses d'exploitation – Total		739 000,00	1 005 757,46	1 744 757,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 744 757,46
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	28 560,00	0,00	28 560,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 069 218,92	0,00	1 069 218,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 849 019,26	395 910,00	7 244 929,26
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 946 798,18	395 910,00	8 342 708,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 342 708,18
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-2 749 781,38		-2 749 781,38
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	-2 749 781,38	0,00	-2 749 781,38

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 494 538,84
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 744 757,46
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 802 663,43	0,00	2 802 663,43
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-3 953 500,00	0,00	-3 953 500,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	395 910,00	395 910,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 005 757,46	1 005 757,46
	Recettes d'investissement – Total	-1 150 836,57	1 401 667,46	250 830,89

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 570 859,16
--	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	521 018,13
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 342 708,18
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 574 290,00	9 000,00	9 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 020 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	204 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	140 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 200,00	0,00	0,00
6066	Carburants	107 100,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	20 400,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	2 879 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	220 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	40 800,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	244 800,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	777 240,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	71 400,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 900,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	99 250,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	40 800,00	0,00	0,00
618	Divers	20 400,00	9 000,00	9 000,00
6226	Honoraires	153 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 200,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	10 200,00	0,00	0,00
6237	Publications	35 190,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 080,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 120,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	51 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	510,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	30 000,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	294 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	35 700,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 140 850,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 140 850,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	59 729,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	59 729,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 775 869,00	9 000,00	9 000,00
66	Charges financières (b) (8)	787 455,38	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000,30	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 544,92	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	170 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	20 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	50 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	730 000,00	730 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 733 324,38	739 000,00	739 000,00
023	Virement à la section d'investissement	480 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 500 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 980 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BS - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 980 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 713 324,38	1 744 757,46	1 744 757,46

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 744 757,46
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	167 216,18
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-179 761,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12 544,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 512 324,38	-2 749 781,38	-2 749 781,38
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 766 527,38	-2 749 781,38	-2 749 781,38
70613	Participations assainissement collectif	824 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	10 000,00	0,00	0,00
7071	Compteurs	480 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	431 797,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 513 324,38	-2 749 781,38	-2 749 781,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 513 324,38	-2 749 781,38	-2 749 781,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 713 324,38	-2 749 781,38	-2 749 781,38

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 494 538,84
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 744 757,46
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	62 500,00	21 400,00	21 400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	62 500,00	21 400,00	21 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 185 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
21315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	500 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	600 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	24 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	31 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 000 000,00	827 559,43	827 559,43
2313	Constructions	4 000 000,00	827 559,43	827 559,43
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 247 500,00	1 854 716,89	1 854 716,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 486 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 245 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	101 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	140 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 486 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 733 500,00	1 854 716,89	1 854 716,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	200 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	183 645,94	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	16 354,06	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	509 250,00	395 910,00	395 910,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	509 250,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	395 910,00	395 910,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		709 250,00	395 910,00	395 910,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 442 750,00	2 250 626,89	2 250 626,89

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	6 092 081,29
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 342 708,18

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 000 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 000 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 953 500,00	-3 953 500,00	-3 953 500,00
1641	Emprunts en euros	3 953 500,00	-3 953 500,00	-3 953 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 953 500,00	-3 953 500,00	-3 953 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	521 018,13	521 018,13
1064	Réserves réglementées	0,00	28 518,13	28 518,13
1068	Autres réserves	0,00	492 500,00	492 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	521 018,13	521 018,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 953 500,00	-3 432 481,87	-3 432 481,87
021	Virement de la section d'exploitation	480 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 500 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	54 056,79	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 294,47	0,00	0,00
28131	Bâtiments	29 525,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	124,74	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	47 391,40	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 881,14	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	829 871,80	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	289,35	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4 341,46	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 561 699,24	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 854 276,48	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	7 622,09	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	9 206,92	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	81 233,59	0,00	0,00
28188	Autres	2 185,53	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 980 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
041	Opérations patrimoniales (8)	509 250,00	395 910,00	395 910,00
238	Avances commandes immo. incorp.	509 250,00	395 910,00	395 910,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 489 250,00	1 401 667,46	1 401 667,46
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 442 750,00	-2 030 814,41	-2 030 814,41

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 802 663,43
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	7 570 859,16
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 342 708,18
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	22/01/2020	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
	01/07/2020	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
	19/08/2020	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
	28/08/2020	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					31 706 537,15									
1641 Emprunts en euros (total)					28 958 284,15									
00020107607	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	05/12/2003		16/03/2004	400 000,00	F		4,250	4,250		T	C		A-1
066360	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	25/11/2009		31/03/2020	700 000,00	F		0,760	0,759		T	X Echéance constante		A-1
0677686	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	18/11/2005		15/04/2006	200 000,00	F		3,650	3,888		A	X Echéance constante		A-1
10002202682	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	23/12/2021		17/04/2022	3 962 336,03	F		1,490	1,501		T	X Echéance constante		A-1
102183945100020312708	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	06/10/2015		25/01/2016	300 000,00	F		1,480	1,491		T	X Echéance constante		A-1
1231594	Agence CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/10/2012		01/11/2013	100 000,00	F		4,420	4,308		A	X Echéance constante		A-1
1355521	Agence CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2012		01/02/2013	145 438,00	F		4,510	5,076		A	X Echéance constante		A-1
158293954100020095610	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	15/03/2011		25/04/2012	83 000,00	F		4,450	4,450		A	X Echéance constante		A-1
1767784 J	Société CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/12/2019		30/01/2020	444 750,75	F		5,220	5,522		T	X Echéance constante		A-1
20312704	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	27/05/2017		05/07/2017	890 000,00	F		1,300	1,473		T	C		A-1
3945 000203055 15	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	10/10/2013		05/11/2013	220 000,00	F		2,750	1,112		T	X Echéance constante		A-1
4347870	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	21/10/2014		15/02/2016	123 500,00	F		2,860	2,554		T	C		A-1
507503	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/10/2007		01/02/2008	300 000,00	F		4,700	4,700		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
507622	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/07/2008		01/01/2009	500 000,00	F		5,160	5,261		T	X Echéance constante		A-1
508943	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/07/2008		01/01/2020	382 061,15	F		5,250	2,382		A	P		A-1
509291 MON531385	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/12/2004		01/02/2020	165 840,28	F		3,560	0,943		T	X Echéance progressive		A-1
5491893	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	30/06/2022		01/10/2022	1 428 000,00	R		1,530	3,493		T	C		A-1
5491928	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	30/06/2022		01/10/2022	2 225 400,00	R		1,530	3,493		T	C		A-1
5562112	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	01/12/2023		01/07/2024	8 764 750,00	V		3,400	3,324		T	C		A-1
5623107	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	09/10/2024		01/03/2025	5 581 000,00	V		3,000	3,446		T	C		A-1
6897258	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	16/02/2006		25/03/2006	189 085,00	F		3,510	3,559		T	X Echéance constante		A-1
7233034	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	25/09/2007		25/01/2008	50 000,00	F		4,900	4,903		A	X Echéance constante		A-1
8140605	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	20/03/2012		25/06/2012	300 000,00	F		5,400	5,512		T	X Echéance constante		A-1
CP0752	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	08/01/2020		03/03/2020	122 830,26	F		0,000	1,964		T	X Echéance constante		A-1
MIN211372	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2019		05/02/2020	249 472,33	V		0,000	0,992		T	X Echéance constante		A-1
MON510095EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2007		01/03/2008	100 000,00	F		4,740	4,743		A	P		A-1
MON532915	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/03/2008		01/02/2020	108 909,85	F		4,690	5,223		T	X Echéance constante		A-1
MPH532913	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2020		01/02/2020	778 289,95	R		0,852	2,246		T	P		A-1
MPH532914	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2020		01/02/2020	143 620,55	R		0,520	1,260		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 748 253,00									
CO5239 / LT080309	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	15/07/2008		15/07/2009	430 000,00	F		5,160	5,170		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
D0003743	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	24/10/2007		15/01/2008	150 000,00	V		4,140	3,162		T	C		A-1
LT060336	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	26/09/2006		15/06/2008	1 750 000,00	F		2,737	2,809		A	C		A-1
LT070049	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	30/03/2007		15/10/2020	418 253,00	F		4,400	1,817		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 170 441,61									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 170 441,61									
070509501	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	16/12/2009		30/06/2013	694 210,22	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
110410702	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	29/01/2015		31/01/2015	399 356,00	F		0,000	0,709		A	X Echéance constante		A-1
130098501	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	30/10/2014		31/01/2017	128 870,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-2
130489001	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	01/02/2016		31/05/2019	260 721,57	F		0,000	0,595		A	X Echéance constante		A-1
140049601	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	14/09/2015		31/10/2016	439 897,50	F		0,000	0,676		A	X Echéance constante		A-1
140140001	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	03/07/2014		30/11/2020	89 838,99	F		0,000	0,436		A	X Echéance constante		A-1
15034001	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	04/01/2017		31/05/2020	157 547,33	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					33 876 978,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		24 587 175,25					1 343 050,19	777 995,00	0,00	168 284,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 748 164,25					1 242 732,92	748 737,44	0,00	158 066,51
00020107607		0,00	A-1	64 000,00	3,58	F		4,250	16 000,00	2 465,00	0,00	85,00
066360		0,00	A-1	534 835,98	14,58	F		0,759	33 791,92	3 968,60	0,00	10,58
0677686		0,00	A-1	64 052,15	4,92	F		3,888	9 741,93	2 337,90	0,00	1 409,65
10002202682		0,00	A-1	2 489 029,59	5,67	F		1,501	387 718,84	34 907,72	0,00	6 435,85
102183945100020312708		0,00	A-1	128 028,44	5,42	F		1,491	20 557,81	1 781,07	0,00	291,60
1231594		0,00	A-1	25 494,54	2,50	F		4,308	8 133,38	1 126,86	0,00	127,89
1355521		0,00	A-1	37 245,81	1,75	F		5,076	11 871,80	1 679,79	0,00	1 049,01
158293954100020095610		0,00	A-1	14 433,43	0,92	F		4,450	7 059,61	642,29	0,00	224,22
1767784 J		0,00	A-1	407 129,38	23,42	F		5,522	8 767,33	21 375,04	0,00	3 601,81
20312704		0,00	A-1	578 500,00	12,42	F		1,473	44 500,00	7 303,57	0,00	1 658,37
3945 000203055 15		0,00	A-1	68 110,35	3,50	F		1,112	16 334,09	1 705,55	0,00	221,49
4347870		0,00	A-1	65 000,00	9,50	F		2,554	6 500,00	1 789,28	0,00	213,79
507503		0,00	A-1	61 783,79	1,75	F		4,700	19 656,32	2 903,84	0,00	1 814,99
507622		0,00	A-1	406 170,69	23,42	F		5,261	8 819,01	20 789,59	0,00	5 125,84
508943		0,00	A-1	314 295,76	12,67	F		2,382	15 760,42	16 500,53	0,00	15 673,11
509291 MON531385		0,00	A-1	95 579,55	5,00	F		0,943	15 836,73	3 192,99	0,00	473,14
5491893		0,00	A-1	1 347 675,00	37,17	R		3,493	35 700,00	46 792,83	0,00	11 578,18
5491928		0,00	A-1	2 100 221,25	37,17	R		3,493	55 635,00	72 922,10	0,00	18 043,47
5562112		0,00	A-1	8 655 190,62	38,92	V		3,324	219 118,76	287 838,34	0,00	70 023,29
5623107		0,00	A-1	5 581 000,00	39,58	V		3,446	139 525,00	190 518,91	0,00	15 417,51
6897258		0,00	A-1	16 071,52	0,83	F		3,559	12 800,71	396,85	0,00	1,91

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
7233034		0,00	A-1	22 082,02	6,67	F		4,903	2 320,76	1 082,02	0,00	903,75
8140605		0,00	A-1	146 905,64	6,83	F		5,512	17 030,34	7 591,90	0,00	116,89
CP0752		0,00	A-1	16 021,34	0,33	F		1,964	16 021,34	81,00	0,00	0,00
MIN211372		0,00	A-1	4 619,44	0,00	V		0,992	4 619,44	38,08	0,00	0,00
MON510095EUR001		0,00	A-1	43 588,70	6,83	F		4,743	4 607,33	2 066,10	0,00	1 539,77
MON532915		0,00	A-1	20 331,04	0,50	F		5,223	20 331,04	599,72	0,00	0,00
MPH532913		0,00	A-1	433 320,71	4,75	R		2,246	76 526,50	14 329,69	0,00	2 025,40
MPH532914		0,00	A-1	7 447,51	0,00	R		1,260	7 447,51	10,28	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		839 011,00					100 317,27	29 257,56	0,00	10 217,79
CO5239 / LT080309		0,00	A-1	124 100,00	3,17	F		5,170	28 724,27	6 403,56	0,00	2 269,31
D0003743		0,00	A-1	48 000,00	17,17	V		3,162	6 000,00	0,00	0,00	366,66
LT060336		0,00	A-1	400 000,00	7,08	F		2,809	50 000,00	10 946,80	0,00	5 214,93
LT070049		0,00	A-1	266 911,00	12,42	F		1,817	15 593,00	11 907,20	0,00	2 366,89
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		907 180,65					139 876,10	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		907 180,65					139 876,10	0,00	0,00	0,00
070509501		0,00	A-1	129 266,70	3,08	F		0,000	47 876,57	0,00	0,00	0,00
110410702		0,00	A-1	170 214,42	5,67	F		0,709	24 316,34	0,00	0,00	0,00
130098501		0,00	A-2	64 606,85	6,67	F		0,000	8 075,85	0,00	0,00	0,00
130489001		0,00	A-1	175 551,35	10,00	F		0,595	15 959,22	0,00	0,00	0,00
140049601		0,00	A-1	197 029,07	6,42	F		0,676	28 147,01	0,00	0,00	0,00
140140001		0,00	A-1	61 883,07	10,50	F		0,436	5 625,73	0,00	0,00	0,00
15034001		0,00	A-1	108 629,19	10,00	F		0,000	9 875,38	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		25 494 355,90					1 482 926,29	777 995,00	0,00	168 284,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
130098501	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	128 870,00	64 606,85	2	16,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,25
TOTAL (A)		128 870,00	64 606,85						0,00			0,00	0,00	0,25
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		128 870,00	64 606,85						0,00			0,00	0,00	0,25

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	1	0	0	0	
	% de l'encours	99,76	0,25	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	25 429 749,05	64 606,85	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	19-01-2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement aménagement bâtiment installation électrique et tél	20	19/01/2022
L	Aménagement protection captage d'eau	10	19/01/2022
L	Bacs collecte des déchets	15	19/01/2022
L	Bâtiment léger, abris	10	19/01/2022
L	Camions et véhicules industriels / d'exploitation	10	19/01/2022
L	Coffre-fort	20	19/01/2022
L	Compteurs eau	12	19/01/2022
L	Construction bâtiments administratifs et rénovation	30	19/01/2022
L	frais de recherche et développement	5	19/01/2022
L	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/01/2022
L	Frais d'études documents d'urbanismes	10	19/01/2022
L	Gros équipements/matériels associé au génie civil	15	19/01/2022
L	Locaux caractère industriel technique construction en rénovation	20	19/01/2022
L	Logiciel et matériel informatique	3	19/01/2022
L	Matériel bureau électrique électronique reprographie	5	19/01/2022
L	Matériel pour réseau ./ ouvrage eau et assainissement, pompes...	10	19/01/2022
L	Mobilier	10	19/01/2022
L	Petit matériel réseau/ouvrages, appareils mesure, métrologie	5	19/01/2022
L	Plantations, agencements aménagements terrains	15	19/01/2022
L	Remorques	5	19/01/2022
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	50	19/01/2022
L	Station d'épuration, usine eau potable, bassins et réservoirs	40	19/01/2022
L	Travaux d'équipement barrages	15	19/01/2022
L	Voitures	5	19/01/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	08/12/2023	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	7 570 859,16	7 570 859,16	7 570 859,16
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 289 417,86	-3 289 417,86	-3 289 417,86	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 289 417,86	4 281 441,30	4 281 441,30	7 570 859,16

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	521 018,13	521 018,13	521 018,13
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 289 417,86	4 281 441,30	4 281 441,30	7 570 859,16
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 289 417,86	4 802 459,43	4 802 459,43	8 091 877,29

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 686 000,00	0,00	0,00	1 686 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 980 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46	5 985 757,46
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 294 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46	4 299 757,46

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 686 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 486 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 245 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	101 000,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	140 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>200 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 4 980 000,00	1 005 757,46	VI 1 005 757,46
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 980 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	54 056,79	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 294,47	0,00	0,00
28131	Bâtiments	29 525,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	124,74	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	47 391,40	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 881,14	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	829 871,80	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	289,35	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4 341,46	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 561 699,24	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 854 276,48	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	7 622,09	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	9 206,92	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	81 233,59	0,00	0,00
28188	Autres	2 185,53	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	480 000,00	1 005 757,46	1 005 757,46

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2203	17 459 908,88	249 863,25	17 709 772,13	6 512 693,12	1 600 000,00	9 597 179,01

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	8,00	1,00	9,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	0,00	61,00	46,80	22,00	68,80
Adjoint technique	C	28,00	0,00	28,00	25,80	3,00	28,80
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	4,00	6,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
Technicien	B	10,00	0,00	10,00	5,00	7,00	12,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		71,00	0,00	71,00	54,80	23,00	77,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	372	0,00	A L332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A L332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	332	0,00	A L322-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A L332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	395	0,00	A L332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	527	0,00	A L332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	583	0,00	A L332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	395	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	377	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	446	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	386	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	485	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	436	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	420	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	373	0,00	A L332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	375	0,00	A L332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BS - 2025

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 44

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/05/2025

Présenté par (1) Le Président, Didier HUCHON,

A Beaupreau-En-Mauges le 21/05/2025

(1) Le Président, Didier HUCHON,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beaupreau-En-Mauges, le 21/05/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBIN FRANCK	
BARBEAU CHRISTELLE	
BAUBRY CLAIRE	
BENOIST YANNICK	
BESNARD JEAN	
BIDET ENON SOPHIE	
BILLET ISABELLE	
BLOCQUAUX CORINNE	
BODEREAU ANNE RACHEL	
BONNIN CELINE	
BOUVIER EMILIE	
BRAUD ANNICK	
BRIAND BENOIT	
BRIN CATHERINE	
CASSIN PASCAL	
CESBRON RICHARD	
COIFFARD JEAN MICHEL	
COLINEAU THERESE	
COURPAT PHILIPPE	
DENECHERE MARIE ANGE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DOUGE CHRISTOPHE	
FAUCHEUX SONIA	
GAILLARD GENEVIEVE	
GILIS PHILIPPE	
GOURDON CHANTAL	
HAIE ISABELLE	
HUCHON DIDIER	
JARRY DANIELLE	
JOLIVET CHRISTOPHE	
LE GAL MARIE	
LEBERT BRIGITTE	
LEBRUN REGIS	
LERAY MATHIEU	
LESERVOISIER GUYLENE	
MARNE SYLVIE	
MARTIN ANDRE	
MARTIN HERVE	
MONTAILLER CLAUDIE	
MOREAU NADEGE	
MOUY OLIVIER	
NERRIERE PAUL	
PELE LUC	
PIGREE CELINE	
PIOU SERGE	
PITON GILLES	
RAIMBAULT DENIS	
SAUVESTRE DIDIER	
SECHE LUDOVIC	
SEMLER COLLERY YANN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Didier HUCHON, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Beaupreau-En-Mauges,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.